

## L'immigration mexicaine aux Etats-Unis L'URGENCE D'UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

par Mary Christine Morkovsky\*

L'immigration clandestine représente un défi humanitaire parmi les plus graves du siècle qui commence. Les Etats tentent d'enrayer le phénomène, les organisations internationales tirent la sonnette d'alarme. Mais l'action la plus visible est aussi la plus brutale : fermer les frontières et refouler les « illégaux ». Quant à l'opinion publique, préoccupée par l'emploi, elle ne bouge guère.

Mourir « sur la route de l'espoir » : ce malheur ultime a frappé 2 300 fois sur la frontière sud des Etats-Unis depuis 1995. La majorité des victimes étaient mexicaines. L'un des orateurs du Congrès international des Supérieurs généraux des ordres religieux à Rome, en novembre 2004, a pu dire du Sud qu'il est la « métaphore de la souffrance humaine causée par le capitalisme ».

Si les migrations sont un élément constitutif des civilisations émergentes, le « cas » mexicain présente une donnée spécifique : il oppose deux sociétés elles-mêmes issues de l'immigration. L'une, au Nord, a « réussi », elle séduit irrésistiblement les couches sociales délaissées du Sud. Aux Etats-Unis, les attentats du 11 septembre 2001 n'ont fait qu'aggraver la dissolution des fondements éthiques dans les seules préoccupations sécuritaires.

Le fameux « village global » semblait vouloir assouplir les règles de la circulation des personnes : le voici en train d'opposer ses propres murailles aux flux migratoires. Mary Christine Morkovsky démontre ici l'urgence d'une prise de conscience qui tarde à prendre ses marques dans les objectifs politiques prioritaires, dans les Amériques comme en Europe.

Albert Longchamp

\* Mary-Christine Morkovsky, religieuse de la congrégation de la Divine Providence est née au Texas (USA). Elle a enseigné la philosophie dans plusieurs universités et séminaires catholiques à New York et dans le Wisconsin. Ses principaux sujets de recherche portent sur la philosophie de la libération.

**B**ien que la majorité des habitants des Etats-Unis soit constituée de descendants d'immigrés, la nation est divisée sur la question des lois relatives à l'immigration, sur les politiques à mettre en œuvre et sur le traitement des migrants, particulièrement ceux de son voisin du sud le plus proche à savoir le Mexique. Au cœur de la controverse, se trouvent des questions personnelles très sensibles telles que la souffrance et la mort ou la crainte d'une atteinte à la sécurité nationale, ainsi que des préoccupations sociales et politiques concernant l'emploi et la souveraineté nationale.

Dans l'Etat du Texas limitrophe du Mexique en particulier, la question du traitement des migrants ne se réduit pas à un exercice théorique mais relève de décisions à prendre quotidiennement.

### Un phénomène structurel permanent

Le phénomène migratoire est devenu un « phénomène structurel permanent » et « une composante importante de cette interdépendance croissante entre les Etats-nations qui va façonner la mondialisation »<sup>1</sup>. En 2002, on comptait 175 millions de migrants internationaux à travers le monde. Selon les chiffres du recensement de 2004, plus de 24 millions de personnes d'origine mexicaine étaient établies aux Etats-Unis. Et sur les 11 millions d'immigrés sans papiers que comptent les USA en 2005, plus de 6 millions sont mexicains (rapport du *Centre Hispanic Pew*).

Alors que la mise en œuvre de la mondialisation et des traités tels que NAFTA<sup>2</sup> (Accord de libre-échange nord-américain USA - Canada - Mexique) et CAFTA (Accord de libre échange

Amérique-centrale-USA) facilite la circulation des biens, la circulation des personnes entre le Mexique et les Etats-Unis ne s'est pas pour autant améliorée. Les tensions ne cessent de croître entre ceux qui veulent le contrôle et la détention des migrants pour garantir la sécurité nationale – surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York – et ceux qui désirent promouvoir et défendre les droits humains des migrants.

A travers la législation adoptée aux Etats-Unis au cours du siècle dernier, on peut constater que l'évolution des comportements et de la politique d'immigration est passée d'une attitude d'accueil à une attitude de suspicion. Le nombre de migrants en provenance de l'Europe avait atteint plus de 8 millions entre 1901 et 1910 mais, depuis 1965, la

principale source d'immigration s'est déplacée vers l'Amérique Latine et l'Asie. Cette année-là, le système des quotas par nationalité d'origine a été aboli et un système de préférence en sept catégories a été mis en place, qui donnait la priorité au regroupement familial, au recrutement de compétences nécessaires au pays ainsi qu'à l'accueil des réfugiés.

## Changement de profil

Entre 1964 et 1975, le salaire minimum aux Etats-Unis a progressé et on a pu constater un changement fondamental dans le profil des migrants mexicains. Le nombre de femmes et de citadins a augmenté. A cause de la mécanisation, le nombre de travailleurs agricoles a diminué tandis que le nombre de travailleurs dans le secteur industriel et celui des services (nettoyage, restaurants, hôtels, casinos et affaires) a, lui aussi, progressé.

En 1996, la loi sur la Réforme de l'immigration illégale et la responsabilité du migrant (IIRIRA) a officialisé des amendes plus fortes contre les immigrants illégaux et les étrangers accusés de délits. Elle a aussi autorisé la construction d'une triple clôture de 22 kilomètres de long à San Diego en Californie. L'IIRIRA a permis également « *la détention et le renvoi de migrants pour des délits relativement mineurs, même après qu'ils aient exécuté leur peine* »<sup>3</sup>.

Après le 11 septembre 2001, le programme bilatéral de négociations sur l'immigration, entre les Etats-Unis et le Mexique, a été suspendu. En 2003, la patrouille des frontières, créée en 1924, employait 14 000 agents et avait un budget de 600 millions de dollars par an.

Le 7 janvier 2004, le Président Bush a proposé une réforme de l'immigration qui a suscité une forte critique. La Conférence des évêques catholiques, par exemple, a blâmé le fait que le texte « *ne comporte pas de passerelle vers le séjour permanent pour ceux qui participent à un programme de travail temporaire... qu'il laisse un flou sur le recours que le travailleur pourrait trouver en cas de cessation injuste d'activité... et qu'il ne fournit pas d'évaluation du marché de l'emploi permettant de vérifier si les travailleurs américains subissent ou non des dommages du fait d'un afflux de travailleurs étrangers. Il revient aux seuls employeurs et au marché de déterminer les besoins* »<sup>4</sup>.

## Les « couloirs de la mort »

La loi sur l'identité (*Real identity act*), rattachée en janvier 2005 à l'adoption d'une dotation de 81 milliards de dollars pour la guerre en Irak et signée par le Président Bush le 5 mai 2005, exige des Etats fédéraux qu'ils vérifient que les candidats au permis de conduire vivent légalement dans le pays. Cette loi complique la tâche des demandeurs d'asile. Elle nécessite davantage d'agents de sécurité aux frontières et supprime toute loi existante qui constituerait un obstacle à la réalisation de la barrière frontalière. Selon Mgr Gérald R. Barnes, responsable de la commission épiscopale de l'immigration, la loi « *donne aux chasseurs de prime privés accès aux dossiers d'application juridique et permet ainsi de s'informer sur les immigrés qui pourraient vivre illégalement dans le pays* »<sup>5</sup>. Le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Derbez, a déclaré : « *Cette mesure a un caractère anti-migrant indéniable* »<sup>7</sup>.

Au Mexique, le sénateur Hector Osuña du Parti national pour l'action (NAC), très sensible au taux croissant de décès des migrants, a présenté un projet de loi visant à envoyer à la frontière des fonctionnaires. Ils seraient chargés de renforcer la juridiction au niveau local, national et fédéral, là où se trouvent les plus dangereux « couloirs de la mort », afin d'empêcher les migrants mexicains de franchir la frontière. Ses collègues sénateurs l'ont accusé de « *fouler aux pieds la constitution mexicaine et les avocats de la migration l'ont comparé aux activistes xénophobes américains* »<sup>8</sup>.

Pourquoi le nombre de migrants qui passe par la frontière du sud des Etats-Unis ne cesse-t-il d'augmenter malgré les stratégies visant à la faire respecter et les initiatives de barrage de l'INS (*Immigration and Naturalisation Service*) telles que l'opération « *Restez à l'écoute* » (El Paso 1993) ou « *Gardien de la barrière* » (San Diego 1994) ou encore « *Sauvegarde* » (Arizona du Sud 1995) ? Pourquoi les migrants ne sont-ils pas dissuadés, par exemple, par le fait que, depuis 1995, plus de 2 300 d'entre eux sont morts en essayant de franchir la frontière ou par le fait que 19 immigrés sans papiers ont perdu la vie, asphyxiés dans un semi-remorque près de Victoria (Texas) en mai 2003 ?

Les mauvais traitements sont bien connus. Les policiers des frontières considèrent la plupart du temps les

personnes sans papiers comme des criminels et « *détiennent les migrants par routine, les refoulant sans leur accorder audience auprès d'un juge de l'immigration... Sur un peu plus de 180 000 personnes refoulées durant les années 1999 et 2000, 81% étaient des Mexicains* »<sup>9</sup>.

## Des « minutemen » lourdement armés

Les causes profondes de l'immigration sont l'injustice économique, les conflits armés ainsi que la pauvreté et l'intolérance religieuse. Lorsque ces causes ne sont pas traitées dans leur patrie d'origine, les migrants exercent leur droit humain le plus sacré, à savoir rechercher un travail digne et un salaire juste pour satisfaire les besoins essentiels de leur famille. Aujourd'hui, la plupart du temps, la seule façon de surmonter la pauvreté et le chômage, surtout dans les zones rurales du Mexique, est d'essayer de trouver du travail au nord de la frontière. Le *Centre Hispanic Pew* estime que les entreprises américaines ont besoin de 485 000 travailleurs migrants par an alors que seulement 5 000 visas leur sont accordés. Plus qu'un véritable choix, c'est la nécessité et la désespérance qui conduisent ces Mexicains appauvris et sans papiers à franchir la frontière et à endurer la chaleur, le froid, la faim et même la torture, ou à être capturés par les propriétaires de ranchs frontaliers en colère.

En Arizona, les migrants peuvent être affrontés à des « *minutemen* »<sup>10</sup>, volontaires lourdement armés, déterminés à corriger ce qu'ils considèrent comme « *une négligence conduisant au chaos* », perpétrée par ceux qui appliquent les lois des Etats-Unis sur l'immigration. Neuf organisations religieuses ont signé le 13 avril 2005 une déclaration qui s'oppose à ces « *minutemen* » et soutient toutes les initiatives qui visent à remédier à la xénophobie, la peur et la division générées par leurs actions<sup>11</sup>.

Les migrants se dirigeant vers le nord du Mexique sont souvent contraints de corrompre la police mexicaine et de payer des sommes exorbitantes aux « *coyotes* » afin qu'ils les guident à travers la frontière. Ces trafiquants contraignent certains migrants clandestins à se prostituer ou à travailler dans les champs. Lou De Baca, ministre de la Justice des Etats-Unis, affirme que la plupart des 16 000 cas de migrants réduits en esclavage chaque année sont des Mexicains. Entre 100 et 150 victimes de cet esclavage ont témoigné contre ces contrebandiers de l'immigration mais craignent de retourner au Mexique de

peur que l'on ne s'en prenne à leur famille<sup>12</sup>.

L'application des lois mexicaines sur l'immigration est « *marquée par la corruption, les brutalités policières et la violation systématique des droits humains fondamentaux* »<sup>13</sup>, tandis que du côté des Etats-Unis les immigrés sans papiers doivent chercher à échapper aux patrouilles des frontières et aux agents de l'immigration et à s'adapter au fait d'être traités comme des étrangers malfaisants et même des terroristes.

### Préserver son identité

Des pasteurs et des conseillers aident les immigrants à gérer leurs problèmes qui sont pour la plupart liés à la séparation de la famille. Les hommes ou les femmes mariés travaillant aux USA sont confrontés à la tentation de l'infidélité. Le soutien de la famille et des amis leur manque ainsi que la possibilité de prendre une part active à l'éducation de leurs enfants. Les longues heures de travail ainsi que l'adaptation à une langue étrangère, un climat et des coutumes qui ne leur sont pas familiers, épuisent leur énergie. La vigilance constante nécessaire pour préserver le secret de son identité ou pour échapper aux agents de l'immigration pèse lourdement sur les travailleurs sans papiers.

La migration met à rude épreuve les familles mexicaines et ce, de différentes manières. 41,7% des femmes émigrées du Mexique sont mariées et souvent laissent leurs enfants au pays au soin des grands-mères ou d'autres parentés pour pouvoir travailler, le plus souvent comme employées de maison ou nourrices. Lorsque les familles sont expulsées, les enfants mineurs sont parfois séparés de leurs parents. La santé, spécialement la santé mentale des familles immigrées, est de plus en plus inquiétante et les cas de sida sont en augmentation. 400 000 personnes vivent dans plus de 1 800 *colonias* (colonies) le long de la frontière Texas-Mexique. Ces sous-divisions non officielles manquent souvent de structures de base : eau, égouts, électricité, routes pavées et logements salubres. D'autre part, selon une étude menée par la Coalition des comtés frontaliers américano-mexicains, les communautés frontalières dépensent environ 1,8 milliards de dollars par an pour les immigrés sans papiers, principalement pour les soins d'urgence, l'incarcération, les autopsies et les enterrements.

La Convention internationale des Nations unies pour la protection des droits des travailleurs immigrés et de leurs familles considère les travailleurs –

légaux ou illégaux – comme des entités sociales qui ont des droits, y compris le droit au regroupement familial. Elle a pris effet le 1er juillet 2003. Le Mexique a signé cette convention mais pas les Etats-Unis.

### L'occasion d'un dialogue

L'hostilité à l'encontre des migrants est enracinée dans la propension humaine à résister aux changements et à considérer ce qui est nouveau ou différent comme mauvais. Ceux qui sont satisfaits d'une situation donnée s'opposent à toute personne qui essaie de la changer ou de la contester. La présence des étrangers soulève des questions fondamentales sur le sens de la vie, la souffrance, la pauvreté, la faim, la maladie et la mort. Elle donne l'occasion d'un dialogue qui respecte l'identité de la personne issue d'une culture différente ; elle apprécie les aspects positifs de cette culture et favorise le partage de ses éléments positifs au service de l'humanité.

Les Mexicains, en particulier, sont porteurs de profondes valeurs culturelles telles que l'hospitalité, la loyauté envers la famille et la communauté, le goût de l'art autant que de traditions de foi riches de confiance en un Dieu providence et de dévotion envers Notre Dame de Guadalupe. Une étude faite en 2004 par le *Centre Hispanic Pew* montrait que 93% des Latino-Américains aux Etats-Unis considèrent important de maintenir leurs cultures propres. En surmontant les problèmes de cohabitation avec des personnes qui sont différentes, les citoyens ont la possibilité d'accueillir les authentiques valeurs humaines des immigrés et de les intégrer dans leur vie communautaire, évitant les ghettos culturels d'un côté et une assimilation totale de l'autre.

L'hospitalité, le dialogue respectueux de l'autre et un fort intérêt mutuel dans la nécessité de la coopération peuvent conduire à une communion et à une intégration qui honorent les différences et promeuvent la solidarité internationale. Les grandes civilisations du passé sont nées du mélange des peuples plutôt que d'une domination exclusive d'une ethnie particulière ou d'un groupe religieux sur l'autre. Tant que les frontières ne seront pas transformées de barrières hermétiques en points de convergence et d'intégration, il ne pourra y avoir de liberté authentique pour l'humanité.

### « Nous ne sommes plus des étrangers »

La souffrance des migrants a depuis longtemps préoccupé les responsables de l'Eglise des deux côtés de la frontière, non seulement pour ce qui concerne la pratique et la transmission de la foi mais pour l'intégrité de la famille et des conditions de vie et de travail décentes. En 2003, la Conférence des évêques catholiques des USA et la Conférence de l'épiscopat mexicain ont édité un document commun intitulé : « Nous ne sommes plus des étrangers - Ensemble sur le chemin de l'espoir » (*Strangers no longer - Together on the Journey of Hope*) qui a mis l'accent sur cinq principes éclairant la position de l'Eglise sur les questions de l'immigration :

- toute personne est en droit de trouver un emploi dans son propre pays.
- toute personne a le droit d'émigrer pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille.
- les nations souveraines ont le droit de contrôler leurs frontières.
- les réfugiés et les demandeurs d'asile doivent bénéficier de protection.
- la dignité humaine et les droits humains des migrants sans papiers doivent être respectés.

A New York, 40 paroisses se sont unies depuis 1977 sous la direction du frère jésuite Joel Magallan, né au Mexique, pour procurer du travail et proposer des programmes au service des réfugiés. Durant la période 1999-2001, 120 jésuites nord-américains, en coopération avec leurs frères mexicains, ont mis sur pied des projets pour accompagner et aider les migrants hispaniques.

Citons aussi le groupe *Sin Fronteras* (sans frontières), créé en 1995 par des universitaires et des enseignants de Mexico, qui met l'accent sur les chances que représentent les migrations plutôt que sur leurs handicaps. Cette organisation non gouvernementale promeut la recherche et les publications sur le thème de l'immigration autant que la solidarité entre groupes divers tels que centres d'accueil, assistance sociale et soutien juridique aux migrants. Au moins 38 centres d'accueil, comptant 1832 lits, ont été créés, la plupart dans la région frontalière du nord du Mexique (16 d'entre eux par des catholiques et d'autres par des méthodistes, l'Armée du salut et le YMCA)<sup>14</sup>.

**L'hostilité à l'encontre des migrants est enracinée dans la propension humaine à considérer ce qui est nouveau ou différent comme mauvais.**

## Une contribution à l'économie des USA

Les opportunités présentées par la situation actuelle de l'immigration sont économiques, sociales aussi bien que pastorales. Les citoyens mexicains travaillant aux Etats-Unis ont transféré chez eux 13,3 milliards de dollars en 2003, fournissant ainsi au Mexique l'une de ses plus grandes sources de devises étrangères. La majorité des bénéficiaires de ces versements sont des femmes. Au Mexique, un groupe appelé *Res por Uno* oriente l'acheminement des devises étrangères vers des investissements sociaux et des projets productifs. Ce-pendant, les migrants mexicains dépensent plus d'argent aux Etats-Unis qu'ils n'en envoient chez eux. Ainsi, non seulement ils fournissent une main-d'œuvre bon marché et nécessaire mais ils contribuent amplement à l'économie des USA en payant des impôts, en achetant des marchandises et en investissant.

En 2003, leur pouvoir d'achat était supérieur à 378 milliards de dollars. Bien qu'on leur reproche de drainer des fonds publics, dans la plupart des cas les immigrés paient des impôts et ne bénéficient en retour d'aucun service. Alvaro Ramazzini Imeri, évêque de San

Marcos au Guatemala, dans un témoignage adressé le 13 avril 2005 à la Sous-Commission américaine chargée de l'Hémisphère Ouest, s'insurgeait contre le terme « illégal ». Il suggérait que, conformément au modèle du marché, les migrants sans papiers soient plutôt assimilés à des hommes d'affaires sans marchandises à la recherche du rêve américain.

En 2004, l'Instruction vaticane sur l'attention pastorale aux migrants soulignait que le nationalisme exacerbé aussi bien que « la haine et l'exclusion systématique ou violente des minorités ethniques ou religieuses » sont à l'origine d'une migration croissante qui fait « émerger une vraie question éthique : la recherche d'un nouvel ordre économique international en vue d'une répartition plus équitable des richesses mondiales ». Aujourd'hui, la plupart des limites territoriales et des frontières ne sont pas naturelles mais imposées.

Elles ne sont pas parvenues pour autant à instaurer la paix au niveau international pas plus que la sécurité au plan national, encore moins la sécurité au niveau mondial ou environnemental.

Les conflits et les souffrances des Mexicains émigrants au Texas peuvent être perçus comme les douleurs de

l'enfantement devant la naissance d'un nouvel ordre mondial qui, contrairement aux Nations unies actuelles, ne fera pas un culte de la souveraineté des Etats. Rosalie Bertell souligne que les êtres humains « vivent déjà dans des communautés biotiques, chacun avec une géographie, un climat, des espèces de plantes et d'animaux, des cultures et des langages différents et qu'ils peuvent évoluer vers un bio-régionalisme qui remplacera les Etats-nations »<sup>15</sup>. Pour que ce changement advienne, la coopération et l'acceptation de l'interdépendance devraient remplacer la souveraineté nationale et l'isolement géographique.

Le phénomène migratoire exige une nouvelle approche de la communauté mondiale. Celle-ci devrait être appréhendée comme une famille de peuples auxquels les biens de la terre sont en définitive destinés. C'est là un plus grand rêve que le « rêve américain » qui attire les migrants du Mexique. C'est le rêve de tout être humain : être accepté dans son caractère unique et participer aux fruits de la terre en harmonie avec les autres êtres humains créés à l'image du Créateur.

**Mary Christine Morkovsky**  
(Traduit de l'anglais par Jacqueline Heinrich et François Bellec)

**La coopération et l'acceptation de l'interdépendance devraient remplacer la souveraineté nationale et l'isolement géographique.**

## Notes de référence

- 1 - Conseil pontifical *Erga Migrantes Caritas Christi*, mai 2004, p 1 et 4.
- 2 - Plus connu sous son sigle français ALENA.
- 3 - Conférence US des évêques catholiques et Conférence de l'épiscopat mexicain : *Strangers no longer : together on the journey of hope* (Nous ne sommes plus des étrangers : ensemble sur la route de l'espoir). Lettre pastorale (Washington ; Conférence des évêques US 2003) p 92.
- 4 - Témoignage de Mgr Thomas G. Wenski devant la sous-commission judiciaire du Sénat sur l'immigration, *Border Security and Citizenship*, février 2004, *Origins* 33, 37, p.631.
- 5 - Aux USA, les chasseurs de prime (*bounty hunters*), employés par des personnes assermentées, sont chargés de rechercher des criminels ou des fugitifs et reçoivent en échange de l'argent.
- 6 - *National Catholic Reporter*, 6 mai 2005, p.12.

- 7 - *San Antonio Express News*, 12 mai 2005, p 12A.
- 8 - Herman Rozemberg, *San Antonio Express-News*, 2 mai 2005, p. 1A et 7AA.
- 9 - "Strangers no longer", p 40.
- 10 - Groupes d'élite extrêmement mobiles et capables de se rassembler rapidement, utilisés au 18<sup>ème</sup> siècle pour protéger les villes contre les invasions guerrières.
- 11 - Site *Catholic News Service Briefs*.
- 12 - Mark Stevenson *San Antonio Express-News*, 3 mai 2005, p 8A.
- 13 - *Strangers no longer*, p 83 et 40.
- 14 - *Young Men's Christian Association*.
- 15 - *A Feminist Approach to Leadership in Breakthrough News of the Global Education Associates*, janvier-avril 2005, p 5.

**FOI ET DÉVELOPPEMENT** : publié par le Centre L.-J. Lebrez depuis 1972 (10 n°/an) - ISSN 0339-0462 - Imprimerie SEPIC, Paris, 01 47 05 17 59

**REDACTION : Directeur** : Albert Longchamp - **Secrétaire** : François Bellec - **Secrétariat** : Christine Join-Lambert - **Conseil de rédaction** : Geneviève André, Pierre-Henri Chalvidan, Alain Durand, Maryse Durrer, Jacqueline Heinrich, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Michel Lostis, Gabriel Marc, Emile Poulat, Sergio Regazzoni, Christian Rudel, Pierre Vilain, Richard Werly.

La reproduction des textes publiés dans *Foi et Développement* est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source : *Foi et Développement* n°..., avec les coordonnées du Centre international Lebrez-Irfez. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé au Centre.

**CONDITIONS DE VENTE** : Abonnement annuel tout pays (y compris voie aérienne) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF  
Chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre du Centre L.-J. Lebrez - Virement sur compte Centre L.-J. Lebrez - En France : CCP N° FR/10/ 20041/ 01012/ 3329712T033/ 50 - En Suisse : Banque Raiffeisen - 1233 Bernex, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF

## LE CENTRE L.-J. LEBREZ :

Association de droit suisse, le Centre international Lebrez-Irfez est animé par un réseau d'antennes et de correspondants, acteurs du développement solidaire. Par eux, il conduit un travail de recherche, de formation et d'action. Le budget du Centre est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. Pour les dons, le Centre est reconnu organisme d'intérêt général ayant un caractère humanitaire et est habilité à délivrer des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôt (pour la France uniquement).

**CONSEIL D'ADMINISTRATION** : **Président** : Y. Berthelot - **Directeur** : S. Regazzoni - **Administrateurs** : C. Baehrel, J. Balbis, R. Colin, T. De Guia, M. De Melo-Foucher, S. Djuweng, J.-F. Giovannini, Y. Glorieux, J. Heinrich, P. Houée, B. Huger, D. Khudori, L. Eung Kwark, B. Labaki, X. Lambin, D. Lesaffre, A. Longchamp, M. Lostis, M.M'Baye, R.V. Mathias, R. Padrun, L. Razafimbelo, C. Roque, G. Sarazin, E. Sottas, B. Willot, F.M. Wolde.